Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260526-20260506-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-six le vingt mai à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUASNE dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à l'ancienne salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BARBÉ, 1er Adjoint.

En exercice : 19

M. BARBÉ. BAZY. DUVAL. GALLAIS. GESLIN. HAMONET. MAILLET. ODYE. PINAULT. SIMONET. Mmes ALIX. BEAUCÉ. BORDEAU. DUVAL. GILLOUAYE. MOMEUX. MERCIER. PRECHOUX. ROBIN.

Présents : 15

Votants : 18

Absents excusés :
Jean-Victor DUVAL (Pouvoir donné à Jean-Claude BARBÉ)
Sandra GILLOUAYE (Pouvoir donné à Joëlle MOMEUX)
Carine MERCIER (Pouvoir donné à Laurent ODYE)

Absents :
Jean-Michel HAMONET

Date de la convocation :
Le 13 mai 2026

Délibération n°2026-05-06 : Achat d'un broyeur pour les services techniques de la commune

Monsieur BARBÉ informe le conseil municipal que les services techniques de la commune ont besoin d'un broyeur d'accotement adaptable au tracteur afin d'entretenir les voies communales car les services techniques de Dinan Agglomération ont récupéré le leur et la commune n'en a plus.

Plusieurs devis ont été réalisés auprès de 3 entreprises comme suit (les prix s'entendent TTC) :

Entreprise	Largeur 125 cm	Largeur 145 cm	Largeur 165 cm
Entreprise 1		3,132.00€	3.252.00€
Entreprise 2	2,200.00€		4,510.00€
Entreprise 3		3,840.00€	

Le responsable technique de la commune considère qu'une largeur de 125 cm est trop petite et qu'une largeur de 165 cm est trop grande. Il préconise une largeur de 145 cm et plus particulièrement le modèle de l'entreprise 1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité, 2 abstentions,**

- **ACCEPTE** l'achat d'un broyeur d'accotement pour la commune de Plouasne,
- **VALIDE** la proposition de l'entreprise 1 pour un montant de 3,132.00€,
- **AUTORISE** la signature du devis de l'entreprise 1.

Fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 21/05/2026
Publié ou notifié le : 21/05/2026

Jean-Claude BARBÉ,
1er Adjoint

Sabrina BEAUCÉ,
La Secrétaire

MAIRIE DE PLOUASNE ★ Côtes-d'Armor ★